

Mairie Info

Juillet
2019

AGENDA

Jusqu'au 1^{er} septembre : Exposition "FIN'AMOR" Martine LEXCELLENT - Acryliques - 1^{er} étage du donjon - Entrée gratuite.

Jusqu'au 22 septembre : Exposition - « 50 beaux jardins en Pays de la Loire » - Photographies - Jardin d'inspiration médiévale - Le visiteur devra s'affranchir d'un droit d'entrée.

27 juillet et 3 août : Nocturnes médiévales
Places limitées à 300 pers. Réservation conseillée au 02 51 51 23 10 ou par mail donjon@bazoges-en-pareds.fr ou en ligne sur www.bazoges-en-pareds.fr

Animations au donjon : Animation jardin, chasse au trésor, tir à l'arc, éveil au jardin, animation donjon, visites animées, animation forge et fournil. Infos et réservations à la billetterie du donjon ou au 02 51 51 23 10.

Toutes les animations à retrouver sur le www.bazoges-en-pareds.fr

Bibliothèque Le chant des mots : Attention ! En juillet le Chant des mots sera ouvert seulement les samedis de 10h à 12h et les dimanches de 11h à 12h (sauf le 14 juillet). La bibliothèque sera fermée du 01 au 31 août, réouverture le mercredi 04 septembre.

HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h30.
- Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.



Apéro musical

DONJON DE BAZOGES-EN-PAREDS
Samedis 27 juillet et 3 août
16^{ème} Anniversaire

NOCTURNES MÉDIÉVALES

Spectacle de feu Avec : l'Arche en Sel Avec la : Maisnie Penthievre ou Mesnie Amatista

A PARTIR DE 20h00 | Tir à l'arc - Musiques - Danses - Jeux Médiévaux - Taverne - Restauration

Vous aussi, si vous le souhaitez, revêtez votre costume d'époque !

Renseignements et réservations souhaitées :
Tél. : 02 51 51 23 10 - www.bazoges-en-pareds.fr
(Places limitées à 300 personnes)
Adultes : 12 € - Enfants : 6 € (de 6 à 16 ans) - Moins de 6 ans : gratuit



Ci-dessous, les principales informations issues de la réunion de conseil du vendredi 12 juillet 2019.

BATIMENTS, VOIRIE ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – Rénovation énergétique de la salle Les 3 Rives :

la commission d'appel d'offres s'est réunie le 5 juillet afin d'analyser les 6 dossiers reçus. La commission propose l'entreprise ATC qui est la mieux disante.

Le conseil valide l'attribution du marché à l'entreprise ATC.

Travaux de voirie – Route de Beauregard :

les travaux seront réalisés lors de la semaine 29 soit du 15 au 19 juillet ; la route sera fermée à la circulation pendant 2 semaines.

Travaux de point à temps automatique (PATA) :

les travaux de rebouchage de nids de poule ou de dégradation de la voirie seront réalisés par les agents techniques lors de la semaine 30 – soit du 22 au 26 juillet. Ces travaux d'entretien de la voirie communale sont faits tous les ans.

ADMINISTRATION GENERALE –

FINANCES - PERSONNEL

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de 2018 :

le rapport indique une stabilité dans le nombre de foyers raccordés à l'assainissement collectif (197 foyers en 2018). Le volume d'eaux usées traitées est de 14 485 m3 pour 2018 contre 16 051 m3 en 2017. Les normes de rejets sont respectées. Un diagnostic a été réalisé pour évaluer l'état du réseau (étanchéité des canalisations ...) par caméra en 2018 ; certains tests restent à réaliser sur 2019 (tests avec fumigènes pour vérifier le raccordement).

Le conseil adopte le rapport présenté.

Demande de subvention au Conseil Départemental – Restauration des archives communales :

le devis reçu pour la restauration des archives communales

(stockées par les Archives Départementales à la Roche sur Yon) s'élève à 1 510.20 € HT.

M. Le Maire propose de demander une subvention auprès du Conseil Départemental pour une prise en charge à hauteur de 30%.

Le conseil valide la demande de subvention.

Renouvellement de l'accord local relatif à la recomposition et à la répartition des sièges communautaires de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie en vue des échéances électorales de mars 2020 :

le 1^{er} accord datant de 2018 actait le nombre des délégués communautaires à 37 membres au lieu de 31. Un renouvellement de cet accord est nécessaire pour maintenir les 37 sièges suite aux élections municipales et communautaires de 2020.

Le conseil approuve le renouvellement de l'accord.

Admission en non-valeur : il est présenté au conseil 2 titres pour un montant total de 748.92 €.

Le 1^{er} concerne une créance sur 4 années de fermage pour un exploitant étant toujours en activité sur Bazoges.

Le 2nd concerne une créance au titre du restaurant scolaire pour une famille qui a quitté la commune et pour laquelle la situation après plusieurs recherches ne permet pas le recouvrement de la créance.

Le conseil acte l'admission en non-valeur de la 2^{ème} créance et maintien l'ouverture de la créance sur le fermage.

Clause de revoyure Contrat Vendée

Territoire : le contrat signé en juin 2017 par les communes du Pays de la Châtaigneraie et la Communauté de Communes prévoyait une clause de revoyure afin de modifier certains projets. Le 5 juillet dernier, des représentants départementaux et des élus communautaires se sont réunis afin d'étudier les modifications des projets communaux. L'avenant au contrat acte les modifications avec un maintien de la totalité des subventions attribuées dans le contrat de base.

Le conseil approuve l'avenant présenté.

AFFAIRES SCOLAIRES, TOURISME, COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE

Inscription enfant à l'école publique Paul-Henri Tisseau : Mme Véronique Cailleaud présente la demande faite par la directrice de l'école lors du dernier conseil d'école : « Quels sont les critères pour que l'inscription d'un enfant de moins de 3 ans soit acceptée par le conseil ? ».

Il est proposé au conseil d'acter la proposition suivante : un enfant ayant 3 ans dans la période scolaire comprise entre 2 périodes de vacances peut être inscrit au début de cette même période.

Exemples : un enfant né le 10 octobre 2016 pourra être inscrit à la rentrée 2019. Un enfant né le 15 janvier 2017 pourra être inscrit pour début janvier 2020.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition.

Appel d'offres prestataire restauration scolaire : Mme Cailleaud présente au conseil les devis d'un montant de 8 500 € et de 12 000 € d'un cabinet pour une mission d'appui technique dans la rédaction du cahier des charges et du choix du prestataire. L'ensemble du conseil refuse cette prestation. Il est décidé de réaliser la rédaction du cahier des charges en régie avec l'aide d'un parent ayant des connaissances dans ce domaine.

Le conseil valide cette nouvelle proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Recrutements ATSEM et personnel polyvalent : les recrutements sont en cours avec des rendez-vous courant juillet pour les candidatures retenues.

Abri de bus à Pulteau : le déplacement devient obligatoire suite à la dégradation du mur sur lequel est fixé ce dernier. Il est proposé de le placer de l'autre côté de la route.

Aire de jeux : M. Frouin Eric rappelle que le démontage de l'aire de jeux est planifié et qu'il sera réalisé au cours de l'été.

Fauche des bas-côtés : des difficultés de sorties de village sont rencontrées sur les voies départementales suite à la non fauche des bas-côtés. Une information sera transmise à l'ARD (Agence Routière Départementale) pour une demande de fauche.

Info déchèterie : Suite à l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Montournais, les déchèteries secondaires de Chavagnes-les-Redoux, Montournais et la Pommeraie-sur-Sèvre fermeront le 8 juin 2019.

Fermeture mairie : Merci de prendre note de la fermeture de l'accueil de la mairie les vendredis 2, 9, 16 et 23 août de 14h à 18h. L'accueil restera ouvert de 9h à 12h30.

APPEL A INTERET : Broyage déchets verts

Suite à la proposition faite en mars 2019, le Conseil municipal proposera aux Bazogeais, un samedi de novembre prochain, d'expérimenter un broyage des déchets de branchages de jardins lors d'une opération « flash » sur la commune. Les broyeurs, mis à disposition par TRIVALIS, permettront de traiter des branchages d'un diamètre de moins de 20 cm. Le paillage produit sera repris par l'apporteur (prévoir conditionnement type poubelle).

Merci donc à ceux qui seraient intéressés pour traiter leurs déchets verts de se faire connaître en mairie ou par mail mairie@bazoges-en-pareds.fr

La date précise sera communiquée dans le prochain Mairie Info.

ETAIENT PRESENTS : Éric RAMBAUD, Éric FROUIN, Véronique CAILLEAUD, Florence JOUSSÉ, Jean-Luc DOTHÉE, Didier DOLÉ, Johann DUCEPT, Damien RAGON et Béatrice ANNÉREAU

ETAIENT EXCUSES : Patricia BRIDONNEAU, Annie BUFFETEAU, Florence GILLIER, Charlène BLANCHARD et Aurélien BROCHARD

La prochaine réunion du conseil
est fixée au
Vendredi 6 septembre 2019 à 20h30

INFORMATIONS



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER
AGRANDIR SURELEVER
REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendée: architecture et urbanisme (recto photo basel)
Architecte - TCA architectes & urbanistes (recto photo basel)
Architecte - Atelier H'lie Architecture (vers)
Photographe - François DANZIART

DONJON DE BAZOGES EN PAREDS



EXPO
Martine LEXCELLENT
« FIN'AMOR »

DU 30 JUIN AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

En juin et septembre : Tous les jours de 14h30 à 18h sauf les mardis et samedis. En juillet et août : Tous les jours de 10h30 à 12h et de 14h à 19h.

Entrée gratuite - Renseignements au 02 51 51 23 10
www.bazoges-en-pareds.fr



JARDIN DE BAZOGES EN PAREDS



DU 30 JUIN AU 22 SEPTEMBRE 2019

En juin : De 14h30 à 18h.

En juillet et en août : Tous les jours de 10h30 à 12h et de 14h à 19h.

En septembre : Tous les jours de 14h30 à 18h sauf les mardis.

Le visiteur devra s'affranchir d'un droit d'entrée

Exposition réalisée par l'APJPL (Association régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire) avec le soutien du service du patrimoine du Conseil régional des Pays de la Loire.

Renseignements 02 51 51 23 10 - www.bazoges-en-pareds.fr



MAIRIE DE BAZOGES EN PAREDS (85390)

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 51 25 19

Mail : mairie@bazoges-en-pareds.fr

www.bazoges-en-pareds.fr

Rejoignez-nous sur
facebook